



Séminaire technique du LCSQA

Evolution de la surveillance des particules en suspension en France partie 1 – 16 juin 2006

Synthèse

Objectif de la journée

Cette journée avait pour objectif de partager les résultats des travaux du LCSQA et les expériences des AASQA dans le domaine de la surveillance des particules, et plus particulièrement dans la recherche d'une meilleure évaluation des PM₁₀ prenant en compte leur fraction volatile, afin d'assurer une qualité des données telle que requise par la 1^{ère} Directive Fille et suite à la requête de la Commission Européenne exprimée en fin d'année 2005.

Elle a été l'occasion de discuter de l'application pratique de la démarche proposée par le MEDD, devant être appliquée à partir du 1^{er} janvier 2007, concernant la stratégie française relative à la surveillance des PM 10 avec correction des résultats de mesure.

L'examen de cette problématique se poursuivra lors du séminaire suivant prévu le 11 octobre 2006 qui portera notamment sur la version définitive du projet de révision des Directives "Qualité de l'Air" (Directive cadre, Directives filles 1 à 3 et Décision du Conseil sur l'échange d'informations).

Interventions

Les différentes interventions ont permis de préciser les éléments suivants :

- Etat des lieux : dispositif de mesure des particules en fonctionnement, situation vis à vis du respect de la directive particules, éléments de réflexion de l'ADER sur la surveillance des particules, prévision d'installation de modules FDMS et RST au 1^{er} janvier 2007,

mise en œuvre informatique sur les postes centraux et dans la BDQA, synthèse des présentations et discussions du colloque d'Anvers sur les particules tenu les 13-14 juin 2006.

- Travaux d'équivalence LCSQA : présentation des travaux réalisés en 2005 et 2006 par le LCSQA démontrant l'équivalence des méthodes automatiques avec modules de correction (TEOM avec FDMS – jauge bêta avec RST) avec une méthode de référence par gravimétrie .
- Démarche MEDD : présentation de la démarche proposée par le MEDD et communiquée aux ASSQA par courrier du 31 mai 2006 (voir document stratégie française relative à la surveillance des PM10 – correction des résultats de mesure).
- Expériences en AASQA : mise en œuvre pratique de modules FDMS (Airparif - Airmarais), test FDMS en station rurale (réseau Mera) et réflexions sur l'information du public (Airparif).- présentation des expérimentations prévues en 2006 (Aircom - Airnormand) et réflexions sur l'avenir de la jauge bêta en France (LCSQA).

L'ensemble des transparents présentés a été fourni sous forme papier aux participants au séminaire. Ils sont maintenant disponibles sur le site web du LCSQA.

Eléments forts issus du séminaire

- Mission confiée à un groupe restreint chargé de la négociation et du suivi de la mise en place des modules de correction au sein des AASQA (groupe composé du coordonnateur du LCSQA, de l'Ademe et de 3 représentants d'AASQA : S. Pellier – H. Marfaing – M. Hamida) – ce groupe rendra compte régulièrement à l'ensemble du dispositif de surveillance de l'avancée de la mise en œuvre de la démarche d'évaluation des données en PM 10.
- Demande du MEDD d'une remontée rapide d'information relative à un besoin éventuel de mise à disposition d'un module FDMS (demande confirmée par mail du MEDD aux directeurs d'AASQA le 19 juin 2006).
- Demande du MEDD d'une communication par les AASQA au MEDD, Ademe et LCSQA du nombre et des caractéristiques d'implantation (emplacement, typologie) de la (ou des) station(s) de référence retenue(s).
- Pilotage et prise en charge technique et financière de la partie informatique par l'Ademe (chef de projet : J. Colosio) :
 - élaboration des spécifications, travail avec les deux fournisseurs (CEGELEC et ISEO) pour assurer le développement logiciel nécessaire, tests à réaliser en collaboration avec Airparif puis implantation dans chacun des postes centraux
 - objectifs
 - faire en sorte que l'ensemble des données de PM 10 de l'année 2007 puisse faire l'objet d'une évaluation tenant compte de la fraction volatile (au moins a posteriori pour les bilans de fin d'année et le respect de la 1^{ère} directive fille)
 - mise en œuvre effective des éléments informatiques nécessaires à la correction au 1^{er} janvier 2007 et en tout état de cause au plus tard le 1^{er} mars 2007 pour les postes centraux disposant d'une version ancienne de système d'exploitation
 - un planning sera mis en place en coordination avec les fournisseurs et les AASQA (tableau) et son respect sera régulièrement vérifié et communiqué à l'ensemble des participants

- des pénalités de retard devront être prévues pour les fournisseurs.
- Points retenus comme importants à réaliser pour les prochains mois
 - définition d'une information nationale sur le sujet de la mise en œuvre d'une évaluation des particules à partir du 1^{er} janvier 2007
 - nécessité de travailler à une rétro-évaluation des données des années passées à l'aide de la modélisation
 - nécessité de travailler très tôt sur la problématique équivalente PM 2.5 pour mettre en place un dispositif opérationnel au 1^{er} janvier 2008